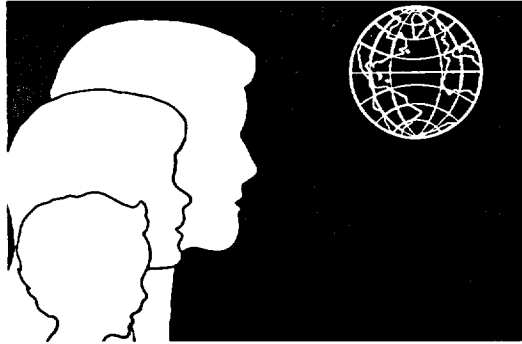


Un mariage sans contrat . . .

par Michel Vastel



“Etre ou ne pas être du service extérieur?” . . . La question ne semble même pas se poser pour les conjoints des agents du service extérieur.

Officiellement, personne n'est obligé “d’embrasser la Carrière” en même temps qu’il épouse un diplomate, mais la vie à l'étranger fait qu’il “n’y a pas moyen d’être *dans* le service extérieur sans *en* être, entièrement”.

Le commissaire, Pamela McDougall, soulève longuement le problème et conclut qu’il “faut prendre des mesures concrètes pour reconnaître le conjoint, comme un être humain jouant un rôle clef dans la vie du service extérieur, et la cellule familiale comme l’élément central d’un service permutant de carrière”.

Alors que près de la moitié des conjoints disent souhaiter travailler immédiatement, moins de 14 p.100, actuellement dans une Mission à l'étranger, occupent un emploi. Cela doit représenter pas mal de frustrations puisqu’un sondage de l’Association de la communauté du service extérieur indique que les conjoints titulaires d’un diplôme d’enseignement post-secondaire souhaitent mener une carrière indépendante. Dans le cas des professionnels, la proportion est de 100 p.100!

Le problème, jusqu’ici assez facilement ignoré par le service extérieur, va croître au même rythme que le taux de participation des femmes sur le marché du travail canadien. De moins en moins de femmes — il s’agit surtout d’elles — accepteront de présenter, à leur retour au Canada, “un curriculum vitae plein de trous” . . .

D’après le rapport McDougall, 75 p.100 des agents du service extérieur canadien, et 72 p.100 des membres du personnel de soutien, sont mariés. On peut rapprocher ces chiffres des résultats du sondage de l’Association de la communauté du service extérieur selon lequel 13.8 p.100 des conjoints d’agents, et 13.9 p.100 des conjoints du personnel de soutien travaillent à l'étranger.

Il faut croire que ce n’est pas un choix délibéré, puisqu’en poste à Ottawa, les conjoints d’agents du service extérieur travaillent dans une proportion de 33.5 p.100, et ceux des membres du personnel de soutien